

NRP : épisode 2 - vers une nouvelle restructuration du réseau de la DGFIP

6 ans après le nouveau réseau de proximité (NRP) la DGFIP prépare un NRP2 aux conséquences aussi désastreuses pour les agents et le service public que le NRP1.

Lancé le 6 juin 2019, le NRP a modifié en profondeur les structures de la DGFIP en supprimant la moitié de ses implantations territoriales. La CGT Finances Publiques au regard d'un rapide bilan aujourd'hui du NRP1, voit se profiler un NRP2 sur la plupart des missions de la DGFIP.

Un rapide bilan du NRP1 confirme ce qu'annonçait la CGT Finances Publiques : une désorganisation profonde des services, un mal-être des agents et un service public réduit.

(téléchargez le document)

Entretien Professionnel

L'évaluation est l'occasion de discuter avec votre supérieur hiérarchique, de vous entretenir sur le bilan de l'année écoulée mais aussi de poser les perspectives pour l'année à venir.

Votre compte rendu d'entretien professionnel (CREP) doit refléter ce qui a pu être dit durant cet entretien. Il doit aussi permettre d'apprécier votre valeur professionnelle à travers votre tableau synoptique, l'appréciation littéraire et d'une façon globale de l'ensemble des rubriques du CREP.

Si vous n'êtes pas satisfait de ce qui est posé dans votre CREP, il ne faut pas hésiter à faire un recours.

Pour l'administration votre évaluation reflète le travail d'une année.

Elle peut donc varier beaucoup d'une année sur l'autre en fonction de divers facteurs : votre vie personnelle, votre adhésion et engagement dans les réformes en cours, le déménagement du service... et non la vie n'est pas un long fleuve tranquille !

La CGT Finances Publiques rappelle à l'ensemble des agents que cet argument est celui qui est invoqué par l'administration pour pouvoir baisser leur évaluation. En revanche, dès que l'on parle d'amélioration du CREP, la nécessité de prendre le temps et la progression au fil des années reviennent au premier plan.

Ce n'est pas acceptable. L'évaluation doit tenir compte de ce qui a pu être noté dans les CREP précédents tout en incluant ce qui a été fait durant l'année.

Soyez vigilants à la continuité de votre évaluation !

(télécharger le document)

PSC

Couacs en stocks

La CGT Finances Publiques alerte depuis de nombreuses semaines sur l'ensemble des couacs qui vont avoir lieu pour les agents sur les payes jusqu'en avril.

Mais certains de nos collègues, en plus d'être touchés sur leur fiche de paie, vont subir une charge de travail supplémentaire.

Il s'agit des collègues des CSRH et du SIA.

Car ce sont eux qui vont devoir essuyer les plâtres des errements du ministère et de la DGFIP, qui d'ailleurs ne fait aucune communication et laisse les agents et agentes dans une galère qu'ils n'ont pas choisie.

SOMMAIRE

Page 1 : nouvelles de la DGFIP

Page 2 et 3 : le coin des cadres et techniciens avec l'UGICT-CGT

Page 4 : le coin du collectif aubois de la fonction publiques avec l'UFSE

Page 5 : devoir de mémoire

Page 6 : 8 mars



Imprimé par la section syndicale
CGT finances publiques de l'Aube
UD CGT 10 / 2A boulevard du 1er RAM
10 000 TROYES

<https://10.cgtfinancespubliques.fr>
cgt.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr

LE SOIN DES CADRES ET TECHNICIENS AVEC L'UGICT-CGT



BILAN DE LA CGT UN AN APRES LE SOMMET SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les grands patrons de l'IA ont clairement affiché leurs ambitions à Davos il y a quelques jours. C'est simple, Palantir, Google, Microsoft, et consorts ont deux exigences : un accès illimité aux financements publics et privés et les mains libres pour mener leurs projets d'IA sans régulation.

En France les projets annoncés par l'Élysée lors du Sommet pour l'action sur l'IA en France et depuis ne démontrent pas la volonté du gouvernement d'agir sérieusement sur le sujet.

A la CGT nous tirons deux enseignements, qui sont deux alertes, de cette année post-Sommet.

Le premier enseignement c'est que, non, la mise à signature d'une charte d'engagement ne suffit pas à contraindre les directions d'entreprises à ouvrir la discussion avec les travailleurs et leurs représentants sur cet outil et ses effets sur le travail. A date, parmi les multinationales signataires, combien ont ouvert de bonne foi une véritable négociation sur l'IA et les conditions des travailleurs ? Dans le groupe Orange la direction prétexte un manque de maturité pour ne pas ouvrir les négociations qui permettraient d'articuler stratégie de long terme, devoir de vigilance et respect des travailleurs sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nous avons pourtant bien noté les conclusions d'Astrid Panosyan-Bouvet allant dans le sens du renforcement de la démocratie sociale. Ces conclusions convergent avec les différents travaux menés jusque-là et depuis : LaborIA, OCDE, OIT, projet DIALIA, plan Santé au travail 5, etc. Or, le patronat continue de considérer la démocratie sociale comme une entrave au solutionnisme de l'IA et se cantonne à une approche par le droit existant, qu'il juge tantôt suffisant, tantôt entravant comme le RGPD et l'AI Act.

Ce n'est donc que le rapport de force qui permet aujourd'hui aux travailleurs d'obtenir des droits :

- Dans les médias, si la CGT Prisma Media a gagné un accord prévoyant la mise en place d'une commission d'expertise ad hoc mise en place sur plusieurs mois. (accord Prisma Media, février 2025). Mais il a fallu saisir les tribunaux au groupe Le Monde (CGT, juillet 2025) et chez France Télévision (CGT, septembre 2025) pour obtenir le droit basique d'être informé-consulté sur le sujet.*
- La CGT du groupe Alpha a signé un accord de méthode sur le "dialogue social technologique" autour de l'IA (AEF, février 2026)*
- Il a fallu trois ans d'obstination pour que la CGT obtienne l'ouverture d'une négociation d'accord sur l'IA chez France Travail.*

Parce que le cadre légal est insuffisant pour saisir les mutations de la transformation numérique du travail et des organisations par l'IA, la CGT revendique l'encadrement par la loi de l'IA au travail afin de protéger les droits des travailleurs. A ce titre le gouvernement français doit soutenir les démarches de régulation portées par l'OCDE et défendre l'adoption d'une convention de l'OIT et d'une directive européenne sur l'IA et le travail.

Le cadre légal est aujourd'hui incapable de protéger les travailleurs contre les stratégies des directions de grands groupes qui annoncent des milliers de suppressions d'emplois au nom de l'IA : à nouveau chez IBM (Libération, janvier 2026), et maintenant chez Capgemini (CGT CapGemini, janvier 2026) et Mondial Assistance (ICI, janvier 2026). La CGT refuse ce scénario mortifère imposé par les marchés financiers qui consiste à asséner qu'un plan de déploiement de l'IA ne peut être bon que s'il détruit des emplois.

.../...

LE SOIN DES CADRES ET TECHNICIENS AVEC L'UGICT-CGT



.../...

Or le déploiement de l'IA se fait sans questionner les finalités, ni l'impact sur les organisations du travail ni les conditions de travail, à l'aune de gains de productivité présumés voire proclamés d'autorité, mais non mesurés. Dans certains OPCO comme celui des secteurs des services financiers et de conseils, le patronat a refusé net que l'expertise diligentée sur les impacts de l'IA sur les métiers intègre les enjeux d'emplois. La CGT exige que la lumière soit faite sur les effets sur l'emploi de l'IA et revendique que l'IRES (Institut de recherches économiques et sociales) bénéficie d'une subvention pérenne pour mener ces travaux d'intérêt général.

Le second enseignement, c'est que non, la construction de centre de données financé par 50 milliards d'euros d'investissements des Emirats Arabes Unis ne constitue pas une stratégie industrielle. La CGT le dit clairement : la France ne deviendra pas le leader mondial de l'IA en se contentant de vendre des data centers, de l'énergie décarbonée bon marché, et toutes les industries qui concourent à leur fabrication (Ely sée, février 2025).

Face aux stratégies de la Chine et des Etats-Unis, la France et l'Union Européenne ont pourtant les capacités de mettre sur pied une filière de production d'IA européenne capable de répondre aux besoins des populations, sous leur contrôle démocratique.

Nous disposons de filières industrielles européennes à renforcer. Nous disposons de travailleurs très formés dont les qualifications doivent être préservées. Autrement nous avons de l'or entre les mains. Et qu'en font les directions des grands groupes ? Elles le dilapident :

- ATOS est le principal groupe d'Europe capable de porter le cloud souverain, pourtant sa direction poursuit les destructions d'emplois, avec plus de 600 postes détruits en 11 mois (CGT ATOS, janvier 2026).
- STMicroelectronics est l'acteur majeur de la filière électronique européenne qui a, à ce titre, reçu des milliards d'euros d'aides de l'UE, de la France et des collectivités, pourtant sa direction supprime 1000 emplois en France (CGT STMicro, mai 2025).

Nous pourrions multiplier les exemples de ces non-sens stratégiques qui détruisent des bassins d'emplois et nous font perdre un temps précieux.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives de France ont porté un appel le 21 janvier 2026 sur la nécessité de construire une stratégie industrielle efficace adossée au pilotage du Conseil national de l'industrie. Cet appel doit trouver à s'appliquer sur la stratégie française sur l'IA.

Dans l'UE la France, pays où a été signé l'Accord de Paris, est bien placée pour exiger la construction d'un plan de production d'IA qui intègre les enjeux environnementaux, comme le préconise l'avis unanime du CESE "Impacts de l'intelligence artificielle : risques et opportunités pour l'environnement" (CESE, septembre 2024).

Pour conclure, pour la CGT les grands patrons américains et chinois de l'IA nous emmènent droit dans le mur. C'est à la France et à l'UE de reprendre la main, à partir des aspirations citoyens et des travailleurs.

MIEUX TRAVAILLER DANS LA FONCTION PUBLIQUE, C'EST TOUT DE SUITE !

En lien avec la Conférence Travail - Emploi - Retraite, la Direction générale de l'administration et de la fonction publique propose aux organisations syndicales une réunion sous forme de Groupe de travail intitulée "Mieux travailler dans la fonction publique".

Alors que les trajectoires des lois de financement de la sécurité sociale et des finances 2026 sont empreintes d'une austérité budgétaire toujours plus conséquente dont tant les agents publics que les usagers sont les victimes, la Cgt Fonction publique ne participera pas à cette réunion.

Pour la Cgt fonction publique, Mieux travailler dans la Fonction publique c'est tout de suite !

Mieux travailler, c'est notamment :

- Organiser une autre appropriation des richesses produites par le monde du travail pour financer les services publics et la fonction publique. C'est donc construire des lois de finances sur d'autres bases.
- Ouvrir un processus de négociation pour augmenter les traitements, les salaires, refondre les grilles indiciaires, imposer l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, rétablir la garantie individuelle dite du pouvoir d'achat, abroger le jour de carence et rétablir le versement à 100% de la rémunération versée lorsque les agent.es sont en congé maladie ordinaire.
- Arrêter la suppression de milliers d'emplois, créer des emplois partout où c'est nécessaire, fonctionnariser et titulariser les contractuels.
- Financer les droits des agent.es publics à la protection sociale complémentaire en santé et en prévoyance de même qu'a des politiques d'action sociale à la hauteur des besoins.
- Abroger la loi portant transformation de la fonction publique de 2019, rétablir des CHSCT et des C.A.P de pleine compétence, instaurer une réelle démocratie sociale et au travail.

Autant de moyens d'améliorer de manière immédiate et significative les conditions de vie et de travail des agents publics - fonctionnaires et contractuels



Derrière le rideau de fer*

Devoir de mémoire

02 février 1943 : fin de la bataille de Stalingrad

Les troupes du maréchal Friedrich von Paulus, bloquées par les troupes soviétiques, se rendent à Stalingrad (aujourd'hui Volgograd, dans le sud-ouest de la Russie), marquant un **tournant dans la Seconde Guerre mondiale**.

La bataille de Stalingrad (17 juillet 1942 - 2 février 1943) est **l'une des plus grandes batailles de la Seconde Guerre mondiale en termes d'intensité, de durée et de combattants**. Elle a radicalement changé le cours de la guerre et a été le signe avant-coureur de la victoire soviétique sur les envahisseurs nazis.

L'Armée rouge a réussi à porter un coup écrasant à la Wehrmacht à un moment où le Troisième Reich, comme le pensaient ses dirigeants, était à l'apogée de sa puissance et contrôlait le plus grand territoire de tout le théâtre de guerre.

Outre le succès militaire, la victoire à Stalingrad a marqué un **tournant psychologique dans la guerre** : les soldats soviétiques ont pris conscience qu'ils pouvaient vaincre l'ennemi, et les unités allemandes ont commencé à craindre d'être encerclées.

Les troupes soviétiques ont perdu environ 480,000 hommes tués et plus de 500,000 blessés lors de la bataille de Stalingrad. L'armée allemande et ses alliés ont perdu environ 1,5 million d'hommes.

04 février 1945 : ouverture de la conférence de Yalta

Les dirigeants du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) sont réunis à Yalta, en Crimée. À cette occasion, les futurs vainqueurs de l'Allemagne s'entendent pour un découpage de l'Europe qui sera en place pendant plus de quarante ans.

10 février 1947 : signature du traité de Paris

Deux ans après la fin des hostilités en Europe, des représentants des nations alliées sont réunis à Paris en février 1947 afin de signer un traité de paix avec des pays « vaincus ». Il prévoit, entre autres, des dispositions sur les frontières à respecter ainsi que des réparations monétaires.

Trois conférences internationales se déroulent à Paris entre novembre 1945 et octobre 1946. Elles ont pour objectif d'établir les dispositions d'un éventuel traité permettant d'assurer une paix durable en Europe entre les vainqueurs et les vaincus de la guerre.

11 février 1990 : libération de Nelson Mandela

Le 11 février 1990, au Cap (Afrique du Sud), Nelson Mandela retrouvait sa liberté après 27 ans de détention. Il avait déclaré quelque chose que devraient méditer tous les pays soumis à l'impérialisme américain : « **Une des erreurs que font certains analystes politiques, c'est de penser que leurs ennemis devraient être nos ennemis. C'est ce que nous ne pouvons faire et ne ferons jamais ! Nous avons notre propre lutte que nous menons à bien. (...) Notre attitude envers un pays est déterminée par l'attitude de ce pays envers notre lutte.** ». On est très loin de la « réflexion » de nos soi-disant élites et décideurs politiques de quelque bord que ce soit !

SE SYNDIQUER !

NOM :
PRÉNOM :
MEL :



Nous reprendrons contact avec vous ou cliquez directement sur l'image du cadre

cgt

Y A PAS D'ARGENT POUR LES HÔPITAUX NI POUR L'ÉDUCATION NATIONALE MAIS...
Y EN A POUR L'ARMEMENT !



* Exonération de responsabilité : les opinions exprimées et les dessins sélectionnés dans cette lettre ne peuvent être considérés comme émanant du syndicat national. Ils n'engagent que la responsabilité de la section locale auboise.



cgt.fr/8mars2026

Les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes



En équivalent temps plein :
- 19 % de moins que les hommes dans la fonction publique hospitalière
- 12 % de moins dans la fonction publique d'État
- 7 % de moins dans la fonction publique territoriale

80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes



80 % des personnes en situation de pauvreté tout en ayant un emploi sont des femmes

Le passage à temps partiel après une naissance est **10 fois plus fréquent** pour les mères que pour les pères



**95 % des secrétaires sont des femmes,
94 % des aides à domicile,
90 % des aides-soignantes...**

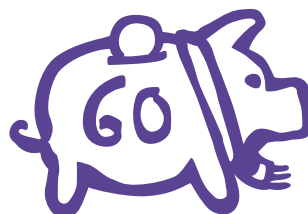


62 % des cadres du secteur privé sont des hommes

6 personnes sur 10 au Smic sont des femmes



L'écart de revenu du travail entre les hommes et les femmes est de 30 % en incluant les personnes qui ne sont pas en emploi



Les femmes perçoivent une pension de retraite inférieure de 38 % à celle des hommes